

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Arrêté du 21 juillet 2015 portant désignation de l'agent chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française d'haltérophilie

NOR : VJSR1530604A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, titre III, chapitre 1^{er}, section 2, sous-section 3, notamment l'article R. 131-17;
Vu l'avis du directeur technique national de la Fédération française d'haltérophilie,

Arrête:

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} juillet 2015, M. Franz FELICITE, recruté sur un contrat de préparation olympique, sera chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française d'haltérophilie.

Article 2

Le directeur des ressources humaines et le directeur des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*La chef du bureau des personnels de la jeunesse
et des sports, de l'éducation nationale
et des instituts spécialisés,*
C. LABROUSSE